

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**JEUDI 28 NOVEMBRE 2013
à 18 heures**

Secrétaire de séance : Monsieur Odé GUIRBAL
Ouverture de séance par le Monsieur le Président : 18h00

- **Etaient présents :**

Alain FALGAYRAS. Monique PONS. Nicole JOUGLAR. Maurice SEIGNERON. Jean-Claude BONNEFOI. Jean-Luc DEPRINCE. Christian MAILFERT. Alain CARRERE. Evelyne RENAUDIN. Pierre MELLAC. Jean-Luc ISSANCHOU. Delphine BARRA. Gérard FAURE. Francis SEGAUD. Francis DUILHE. Gérard LATAPIE. Odé GUIRBAL. Jean-Louis DUPONT. Philippe TONIN. Henri SOULIES. Bernard DIANA. Rémy THAU. Michel BAQUE. René THAU. Michel MIRAMONT. Marie-Christine CARETTE. Francis GARRIGUES. Yves MEILHAN. Christian CONSTANTIN. Emilien ROUCOLLE. Claude BUSO. André AUZERIC. Jean RIEUNEAU. Patrick PRADINES. Serge FORLAY. René GIAVARINI. Yves NEGRE. Michel DELBREIL. Pierrette GALLINA.

- **Etaient absents, excusés ou non représentés :**

Claude LAPORTE. Alain GAUSSENS. Frédéric DELAHAYE. Maurice RAMIREZ. Marcel GASQUET. Marie-Rose FALGAYRAS. Jean-Claude BOSCH. Séverin BEAUDONNET. Julien-Pierre LAPORTE. Michel BORGOLOTTO.

- **Participaient également :**

Madame Karine REY, Trésorière.

Madame Isabelle PONTAC, Comptable CCLTG

Madame Sandrine CHAMPIE, Chargée de mission CCLTG

Monsieur Alex AVENSAC, Responsable voirie CCLTG

Madame Isabelle PRETE, Secrétaire CCLTG

- **Ordre du jour :**

- Attributions de compensation.
- Décisions modificatives.
- SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif).
- Maison de Santé pluri professionnelle : choix du mandataire.
- Délégation de Service Public (DSP) haut débit : choix de l'opérateur.
- Subvention salon du livre : 500 euros.
- Questions diverses.

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Alain CARRERE.

Monsieur Alain CARRERE souhaite qu'une modification soit apportée dans le compte rendu de la séance du Conseil Communautaire du 11 juillet 2013, concernant son intervention sur le Dispositif Local d'Accompagnement.

Il est écrit dans le compte rendu : «En effet, il est normal que les élèves provenant de Verdun soient scolarisés sur Verdun ».

Monsieur CARRERE estime que ces propos ont mal été interprétés.

Monsieur le Président prend note et assure que cette phrase sera retirée.

ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION

- Fixation des attributions de compensation afin de procéder au transfert du bâtiment petite enfance
- Fixation des attributions pour la réalisation du zonage d'assainissement

Suite à la réunion de la commission locale d'évaluation des charges transférées.

Suite aux délibérations des communes, Monsieur le Président propose de ne pas modifier les attributions de compensation.

Délibération du Conseil Communautaire : vote unanimité

Décisions modificatives ZONES

Code INSEE	ZONE ARTIS. DU COUTRÉ Communauté de Communes	DM 2013
------------	--	----------------

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 3355-824 : Travaux		1 972.00 €
TOTAL D 041 : Opérations patrimoniales		1 972.00 €
D 1068-824 : Excédents de fonctionnement		148 413.00 €
TOTAL D 10 : Dotations Fonds divers Réserves		148 413.00 €
R 3555-824 : Terrains aménagés		1 972.00 €
TOTAL R 041 : Opérations patrimoniales		1 972.00 €
R 1021-824 : Dotation		148 413.00 €
TOTAL R 10 : Dotations Fonds divers Réserves		148 413.00 €

Signataires :

Code INSEE	ZONE ARTIS. BORDEVIEILLE Communauté de Communes	DM 2013
------------	---	----------------

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 3355-824 : Travaux		51 331.00 €
D 33581-824 : Frais accessoires		28 675.00 €
TOTAL D 010 : Stocks		80 006.00 €
D 3355-824 : Travaux		384 339.00 €
TOTAL D 041 : Opérations patrimoniales		384 339.00 €
D 1068-824 : Excédents de fonctionnement		1 492 322.00 €
TOTAL D 10 : Dotations Fonds divers Réserves		1 492 322.00 €
R 3351-824 : Terrains		384 339.00 €
TOTAL R 041 : Opérations patrimoniales		384 339.00 €
R 1021-824 : Dotation		1 572 328.00 €
TOTAL R 10 : Dotations Fonds divers Réserves		1 572 328.00 €

Signataires :

**Délibération du
Conseil
Communautaire :
vote à l'unanimité**

- **D.M. OTI**

Suite à vol numéraire 66 €

C/6718 : 100 €

Délibération du Conseil Communautaire : vote unanimité

- **Subvention salon du livre 500 €**

(proposition approuvée par la commission Affaires Scolaires du 26/09/2013 et la Commission Finances et Personnel du 18/11/2013)

Il faut prévoir une D. M (décision modificative)

Délibération du Conseil Communautaire : vote unanimité

Règlement SPANC (Commission voirie du 15/11/2013)

- Contrôle périodique : 8 ans
- Redevance neuf réhabilitation : 75 € H.T. x 2
- Diagnostic : 65 € H.T.
- En cas de refus de contrôle avéré (3 relances) : redevance doublée

Délibération du Conseil Communautaire : vote unanimité

- **Point sur les subventions Agence de l'eau Adour-Garonne.**

Monsieur le Président informe l'assemblée que le 1^{er} acompte des subventions Agence de l'eau Adour-Garonne ont été versées pour l'opération groupée 2013.

- **Maison de santé pluri professionnelle :**
choix du mandataire

Monsieur le Président explique que suite à l'appel à candidature, 5 sociétés ont soumissionné.
La Commission d'Appel d'Offres a retenu la SEMATeG.
Le Conseil Communautaire doit délibérer.

Délibération du Conseil Communautaire : vote unanimité

Monsieur le Président a été sollicité par HSBC pour l'acquisition de l'ancien bâtiment CASINO, passant de 700 à 500 K €. En l'état actuel (amiante, vétusté...), le prix est trop élevé.

Le groupe Casino propose l'achat du parking à 100 €/m² .

Monsieur le Président a fait une proposition à 50 000 € compte tenu du prix de vente du terrain (implantation de Casino) à la ZA de Bordevieille (4 € m²). Les négociations sont en cours.

Monsieur le Président précise que dans le cadre de l'élaboration du contrat local de santé, le 12 (journée) et 13 Décembre 2013 (matin) , des réunions avec l'ARS et les professionnels de santé seront organisées à la Communauté de Communes.

- **Délégation Service Public (DSP) haut débit :**
choix de l'opérateur

Une consultation a été menée pour retenir un délégataire de service public qui exploitera, maintiendra le réseau haut débit et commercialisera les services auprès des usagers.

Trois offres ont été reçues : MESHNET SAS, ALSATIS SAS et XILAN SARL.

Après analyse, l'offre de XILAN répond en tous points aux critères indiqués dans le programme de consultation.

En conséquence, Monsieur le Président propose à l'assemblée de retenir cette offre.

Délibération du Conseil Communautaire : vote unanimité

Monsieur le Président précise que des réunions publiques seront organisées sur les différentes communes concernées (Marignac, Maubec, Auterive, et Faudoas)

Questions diverses

Nom du propriétaire	Adresse du logement		MONTANT SUBVENTIONNE	SUBVENTION ANAH	SUBVENTION FART ASE	Montant participation CCLTG	TOTAL DES SUBVENTIONS
PROPRIETAIRES OCCUPANTS							
CANO PEREZ Antoine	17 rue Vernhes 82500 BEAUMONT DE L.		10 310.00 €	5 155.00 €	3 500.00 €	250 €	8 905.00 €
MARTIN Sébastien	82500 LE CAUSE		15 895.00 €	7 947.50 €	3 500.00 €	250 €	11 697.50 €
ROUDIL Jean	82500 ESPARSAC		12 900.00 €	6 450.00 €	3 500.00 €	250 €	10 200.00 €
BENALI Nadial	82500 ESPARSAC		50 000.00 €	25 000.00 €	3 500.00 €	250 €	28 750.00 €
SARTRE Pierrette et Claude	82500 LARRAZET		20 000.00 €	10 000.00 €	3 500.00 €	250 €	13 750.00 €
AOUEILLE J. Jacques	82500 MARIIGNAC		10 634.00 €	5 317.00 €	3 500.00 €	250 €	9 067.00 €
VANNI Luc	82500 MARIIGNAC		11 862.00 €	5 931.00 €	3 500.00 €	250 €	9 681.00 €
DAYRIES J. Pierre	82120 LAVIT		20 000.00 €	10 000.00 €	3 500.00 €	250 €	13 750.00 €
TRUILHE Françoise	82120 LAVIT		20 000.00 €	10 000.00 €	3 500.00 €	250 €	13 750.00 €
KENDALL Paul	82120 POUPAS		11 147.00 €	5 573.50 €	3 500.00 €	250 €	9 323.50 €
LAGACHE Pascal	738 AV. DU QUERCY 82500 BEAUMONT DE L.		7 403.00 €	3 701.50 €	3 500.00 €	250 €	7 451.50 €
LALANGUE Jean-Louis	4 RUE HENRI DUNANT 82500 BEAUMONT DE L.		17 002.00 €	8 501.00 €	3 500.00 €	250 €	12 251.00 €
DAYMARD Gabriel	78 RUE CAMILLE CARRIE 82500 BEAUMONT DE L.		13 795.00 €	6 897.50 €	3 500.00 €	250 €	10 647.50 €
ARAQUE-SPADAFORA Emmanuel et Karine	32 RUE DE L'EGLISE 82500 BEAUMONT DE L.		20 000.00 €	10 000.00 €	3 500.00 €	250 €	13 750.00 €
DAVASSE Jacqueline et André	"Hontegrive" 82500 ESPARSAC		13 179.00 €	6 589.50 €	3 500.00 €	250 €	10 339.50 €
AUDU-BENALI Sandrine	106 Rte de Glatens 82500 BEAUMONT DE L.		20 000.00 €	7 000.00 €	3 500.00 €	250 €	10 750.00 €
PROPRIETAIRES BAILLEURS							
POUJET Jacques	15 rue Lomagne 82500 BEAUMONT	Lgt 1	38 887.00 €	13 610.45 €	2 000.00 €	3 888 €	19 498.45 €
	25 rue Fontaine de l'Amour 82500 BEAUMONT	Lgt 2	34 915.00 €	8 728.75 €	2 000.00 €	3 491 €	14 219.75 €
ASSOCIATION DIOCESAINE MONTABAN	Rue des Bourdettes 82120 LAVIT DE LOMAGNE	Lgt 1	54 000.00 €	20 835.36 €	2 000.00 €	5 952 €	28 787.36 €
		Lgt 2	80 000.00 €	30 867.20 €		8 819 €	39 686.20 €
TOTAL				208 105.26 €	62 000.00 €	26 150 €	296 255.26 €

Délibération du Conseil Communautaire : vote unanimité

Amendes de police

- Ralentisseurs Bd Georges Brassens

Coussins Berlinois : 3 300 €

Signalisation : 503 €

Monsieur le Président précise que la CCLTG prend en charge ces travaux suite à la demande de la Directrice de la crèche « Les P'tits Loups » afin de sécuriser l'accès à cet établissement.

Délibération du Conseil Communautaire : vote unanimité

Délibérations diverses

INTITULE	DELIBERATION DE L'ASSEMBLEE
<p>Comptes rendus annuels d'activité CRAC SEMATeG : <u>Opération</u> : Construction d'un atelier relais pour une plateforme de tri textile sur la ZA du Coutré à Lavit de Lomagne. <u>Opération</u> : Requalification de l'ancienne maison de retraite de Larrazet.</p>	VOTE UNANIMITE
<p>Convention entre la Fédération de Tarn et Garonne Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FDAAPPMA) et l'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Beaumont de Lomagne (AAPPMA) et l'Office de Tourisme Intercommunal pour la délivrance des cartes de pêche en ligne.</p>	VOTE UNANIMITE
<p>Entretien des circuits de randonnée de la Lomagne Tarn et Garonnaise</p>	VOTE UNANIMITE
<p>Marché fournitures de granulats Crédit supplémentaire de 40 000 €</p>	VOTE UNANIMITE
<p>Date du vote des budgets : avant les élections</p>	VOTE UNANIMITE
<p>Téléphone ORCA La personne en charge de l'ORCA a besoin d'un téléphone portable professionnel.</p>	VOTE UNANIMITE
<p>Lancement enquête publique FAUDOAS</p>	VOTE UNANIMITE

- **FNGIR : pas de diminution**

Monsieur le Président précise que le changement de périmètre de la communauté de communes consécutif au départ de la commune de Mansonville n'a pas d'incidence pour le calcul de la contribution au FNGIR 2013 versé par la CCLTG.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 19h00.

Le Président invite l'assemblée à prendre le verre de l'amitié.

Le Président
F. GARRIGUES

